

6 raisons de voter CGT aux élections professionnelles au CSE [Dépliant 4 pages]



1/ Pour des salaires à la hauteur des besoins et des qualifications

Avec la forte inflation qui s'installe, poser la question des salaires est encore plus fondamental, dans les multinationales comme dans les petites entreprises et dans les branches professionnelles. Le salaire doit permettre à toutes et tous de vivre décemment, mais également de reconnaître les qualifications (diplômes et expérience) que chacun met en œuvre pour bien faire son travail au quotidien. Pour la CGT, l'augmentation générale de tous les salaires est possible et nécessaire. Cela passe par :

- des négociations partout dans notre entreprise et la branche pour revaloriser les grilles salariales de l'ensemble des catégories professionnelles ;
- gagner les NAO pour des augmentations de salaires générales à minima équivalente à l'inflation afin de maintenir le niveau de vie ;
- Supprimer les congés par anticipation

Pour gagner de légitimes augmentations de salaire : #JeVoteCGT et je fais voter CGT autour de moi

Le saviez-vous ? Les élus CGT du CSE sont là pour faire respecter les droits des salariés. Ils et elles présentent à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives, en particulier sur les salaires ou en cas de discriminations. Dès lors qu'un?e délégué?e syndical?e est désigné?e dans une entreprise de plus de 50 salarié?es, l'employeur est tenu d'organiser des négociations annuelles obligatoires (NAO) qui portent particulièrement

2/ Pour gagner l'égalité entre les femmes et les hommes

Travailler gratuitement chaque jour à partir de 15 h 40, impensable, inimaginable ? C'est pourtant la réalité entretenue depuis longtemps par le patronat, qui maintient le salaire moyen des femmes à 25 % de moins que celui des hommes. Et ça s'aggrave lors du passage à la retraite avec un écart de 40 % sur les pensions versées. Les multiples lois n'y changent rien ou si peu, faute de réelles sanctions à l'encontre des employeurs. Depuis 2018, la mise en place de l'index « égalité professionnelle » ne corrige pas ces inégalités et permet même à toutes les entreprises d'avoir une bonne note et de s'afficher ainsi comme vertueuses. Gagner l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est possible notamment :

- en obligeant l'entreprises à mesurer réellement et corriger les écarts de salaire selon la méthode développée par la CGT ;
- en mettant fin aux temps partiels subis et l'intérim via de vrai embauches;
- en refusant le système opaque d'individualisation des rémunérations et primes. Il faut du salaire ;
- en revalorisant les métiers à prédominance féminine.
- En respectant notre classification

Pour un CSE mobilisé sur l'égalité salariale et professionnelle entre toutes et tous :
#JeVoteCGT et je fais voter CGT autour de moi

Le saviez-vous ? L'ensemble des éléments relatifs aux différences salariales et aux promotions entre les femmes et les hommes sont disponibles pour les élus du CSE dans une base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE) qui doit être alimentée par l'employeur.

3/ Pour être à la hauteur des enjeux environnementaux

L'urgence est à la fois sociale et environnementale. Réagir et s'organiser face aux changements climatiques pour en limiter les effets sur notre planète doit nécessairement se faire avec les salariés : il est urgent de repenser la manière dont est organisée la production. Actuellement cette organisation ne

profite qu'à quelques-uns au détriment de nos emplois, nos conditions de travail, et elle menace notre avenir à toutes et tous. Pour ne pas subir les transformations, celles et ceux qui travaillent doivent être acteurs et actrices d'une planification visant à adapter, voire recréer, des filières notamment industrielles. Afin de relever ce défi, exigeons les investissements nécessaires aux besoins de services publics, de formation, de recherche, de sécurité énergétique, de transports collectifs... Pour la CGT, le CSE doit redevenir une instance incontournable avec les moyens non seulement d'analyser les stratégies et décisions patronales, mais aussi de développer avec les salariés des projets stratégiques alternatifs, au service de l'intérêt commun. Chez Suez Eau France, la CGT a décidé d'instaurer le "Radar travail et environnement". Nous en sommes au début mais nous y travaillons. [Plus d'info sur le "Radar travail et environnement"](#)

Pour être acteur et actrice de l'avenir de l'entreprise : #JeVoteCGT et je fais voter CGT

Le saviez-vous ? Chaque salarié peut se former pour connaître ses droits et apprendre à s'organiser pour en gagner des nouveaux. Il ou elle a droit à douze jours de congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale par an avec maintien de salaire.

4/ Pour ne pas passer tout son temps au travail

Depuis le XIX^e siècle, le temps de travail s'est réduit petit à petit grâce aux mobilisations sociales. Mais durant les deux dernières décennies, patronat et gouvernements n'ont eu de cesse de remettre en cause la durée du travail pour faire disparaître ou dégrader les 35 heures : annualisation, baisse du paiement des heures supplémentaires, travail du dimanche généralisé, explosion du temps de travail par les forfaits jours... Bref, tout le contraire de ce qui est indispensable pour améliorer les conditions de travail, faire baisser le chômage et permettre à toutes et tous d'avoir du temps disponible pour vivre, mais aussi pour agir et s'engager dans des associations, auprès de sa famille ou de ses voisins, dans sa commune... Pour la CGT il est urgent de limiter la flexibilité du temps de travail afin notamment que les horaires soient prévisibles pour pouvoir organiser sa vie personnelle. Il faut généraliser dans toutes les entreprises la réduction du

temps de travail, par l'application réelle des 35 heures puis le passage aux 32 heures voire de 4 jours. C'est indispensable pour répondre aux besoins de celles et ceux qui s'épuisent au travail et de celles et ceux qui en sont privés. En utilisant mieux les richesses au profit des salariés qui les créent, on peut gagner La réduction du temps de travail.

**Pour travailler moins, pour travailler mieux,
pour travailler toutes et tous : je vote et je fais
voter CGT**

Le saviez-vous ? Les élus CSE sont informés et consultés sur l'organisation et le temps de travail dans l'entreprise. Dans votre vie au travail, les élus CGT vous accompagnent et vous défendent pour que vous ne soyez jamais seul.

5/ Pour améliorer nos conditions de travail

Ne pas perdre sa vie à la gagner et retrouver du sens à ce que l'on fait au quotidien sont des enjeux majeurs pour les salariés, quels que soient leur catégorie professionnelle et leur champ d'activité. Pour la CGT, il est indispensable de mieux protéger la santé physique et psychique, reprendre la main sur le travail en donnant à chacun les moyens de bien le faire. Pour cela il faudra par exemple :

- mobiliser le droit d'expression pour parler collectivement du travail et reprendre la main sur son organisation ;
- fixer des règles claires en cas de situations climatiques extrêmes (ex : fortes chaleurs, période de froid intense...) ;
- reconnaître dans notre entreprise le droit à la déconnexion pour respecter la vie personnelle.

Pour des élus CSE qui partent de la réalité de votre travail et de vos aspirations pour améliorer votre quotidien : #JeVoteCGT et je fais voter CGT autour de moi

Le saviez-vous ? Tous les élus du CSE peuvent traiter la question de l'organisation et de la santé au travail. Les élus CGT y défendent l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité des salariés

6/ Pour ne plus être seul

S'organiser syndicalement est une nécessité

pour être entendu : construire un syndicat, c'est faire du collectif. Renforcer un syndicat, c'est s'appuyer sur notre plus grande force : la force du nombre. C'est d'ailleurs plus efficace de se syndiquer à plusieurs. Acteur concret de la solidarité qui fait progresser la démocratie, le syndicat est un outil au service de tous les salariés, qui permet d'être entendu et défendu, informé et formé en s'appuyant sur un réseau professionnel et interprofessionnel sur tout le territoire.

Aider et s'entraider dans l'entreprise, c'est aussi renforcer ou construire une liste soutenue par la CGT. La CGT Suez Eau France est l'organisation N°1 de l'entreprise. Cela nous engage.

Le saviez-vous ? Qui peut voter ? Parce que le travail de toutes et tous crée la richesse dans l'entreprise, nous pouvons toutes et tous nous présenter et voter aux élections CSE, quel que soit notre contrat de travail (CDI, CDD, intérim...) et quelle que soit notre nationalité

S'organiser collectivement et négocier pour gagner

S'organiser avec la CGT est encore plus indispensable aujourd'hui face à la place très importante de la négociation collective dans l'entreprise. Malgré la mobilisation de la CGT, les ordonnances de septembre 2017 dites « Macron » ont été imposées. Elles ont inversé la « hiérarchie des normes » en matière de négociation collective avec de nombreuses possibilités pour les employeurs, par accord d'entreprise, d'affaiblir les droits des travailleurs. Pour éviter toute régression et gagner des avancées, les salariés ont encore plus besoin de syndicats forts. Le résultat des élections au premier tour du CSE détermine le poids de chaque syndicat dans la négociation. Les membres CGT du CSE, et en particulier le ou la délégué syndical CGT de l'entreprise, mettent en œuvre la démarche CGT : transformer les problèmes individuels des salariés en revendications collectives . La présence d'un délégué syndical oblige l'employeur à ouvrir une négociation, notamment sur les salaires et l'égalité professionnelle. Ce sont les négociations annuelles obligatoires (les NAO). Une CGT forte de vos votes ce sont vos salaires renforcés !

Du 27 au 30 novembre 2023 votez

et faites voter la CGT !

